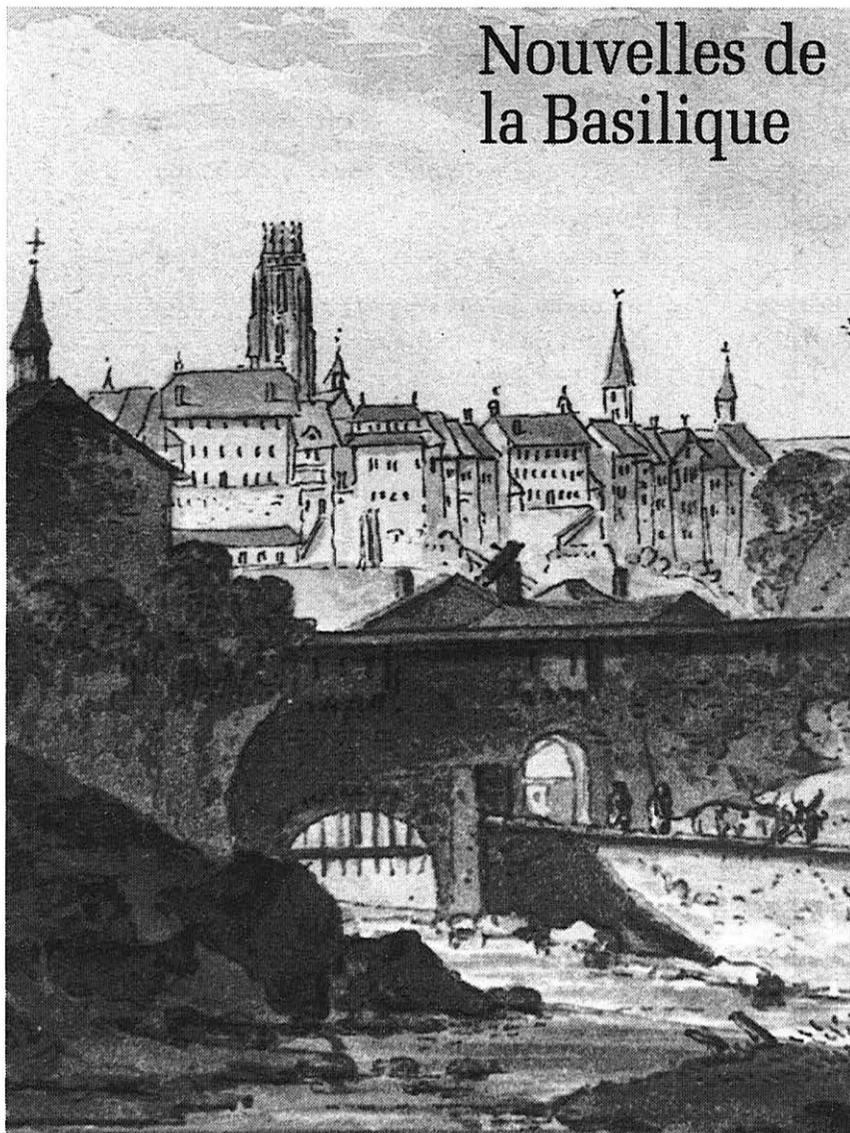


NOTRE-DAME DE FRIBOURG

N° 20 – novembre 2000

Nouvelles de la Basilique



*Conseil de Fondation
de la Basilique Notre-Dame à Fribourg*

- Président: **Raphaël Barras**
Rue Locarno 4, 1700 Fribourg
- Vice-président: **D^r Jean Favre**
Boulevard de Pérolles 34, 1700 Fribourg
- Trésorier: **Leo Henzen**
Route de Chamblieux 25, 1763 Granges-Paccot
- Membres: **Chanoine Anton Troxler**
Recteur de la Basilique,
Rue des Chanoines 13, 1700 Fribourg
- R. P. Christoph Stulz**, chancelier épiscopal
Couvent des Cordeliers
Rue de Morat 6, 1700 Fribourg
- Roger Anthonioz**
Route des Arsenaux 23, 1700 Fribourg
- François Betticher**
Route Joseph-Chaley 24, 1700 Fribourg
- Robert Chappuis**
Planche-Inférieure 37, 1700 Fribourg
- Prof. Alfred A. Schmid**
Rue du Simplon 1, 1700 Fribourg

CCP 17-6735-7

Compte de restauration UBS 320.391.04.U-260

Rédaction: Prof. Alfred A. Schmid, Fribourg

Avant-propos

Le n° 20 de notre Bulletin est réservé pour une bonne partie au rapport approfondi que le président du Conseil de Fondation a consacré aux deux premières étapes de la restauration. Il résume les travaux réalisés jusqu'à présent afin de les rappeler au souvenir de nos lectrices et lecteurs et de leur permettre de se faire une vue d'ensemble de ce qui a été fait depuis mai 1991.

La deuxième contribution est due à M. Marc-Henri Jordan, historien de l'art et rédacteur au Recensement des biens culturels meubles auprès du Service des biens culturels du canton de Fribourg, auquel nous exprimons notre vive reconnaissance.

Nous avons l'intention de continuer la publication d'articles qui informent les lectrices et lecteurs de notre périodique sur des pièces particulièrement intéressantes du patrimoine historique et artistique conservées à la Basilique ainsi que sur certains aspects peu connus de son histoire.

Restauration de la Basilique: deuxième étape

C'est une bonne nouvelle que nous pouvons vous annoncer. Vous avez d'ailleurs constaté vous-mêmes que, depuis quelques semaines, il n'y a plus d'échafaudages autour de la basilique. La deuxième étape de la restauration totale, et non de la rénovation!, est terminée à la satisfaction générale.

Toute intervention a été entreprise sous la direction de notre architecte, M. Antoine Vianin, après avis et étude par les experts de la Confédération, le Prof. Dr Alfred A. Schmid et le Dr Alfred Wyss, vice-président de la Commission fédérale des monuments historiques, par le Service des biens culturels du canton de Fribourg et le Service archéologique cantonal. A toutes ces personnes et aux maîtres d'état nous exprimons notre gratitude pour leurs précieux conseils, l'excellent travail accompli et la parfaite entente qui a toujours régné entre eux, l'architecte et le conseil de fondation de la basilique.

Les séances de travail, d'études et de prises de décision ont été nombreuses. La commission technique-historique, réunissant experts de la Confédération et du canton, architecte et délégués du conseil de fondation, a siégé 33 fois en plenum et une dizaine de fois en formation restreinte pour examiner un projet particulier: vitraux, cadran solaire, sonnerie, portail Sud, etc. La commission de bâtisse, issue du conseil de fondation et animée par l'architecte, a tenu 16 séances, la plupart de ses membres appartenant aussi à la commission précitée. Ajoutons, pour être complet, que chaque semaine une séance de chantier réunissait autour de la direction des travaux les maîtres d'état, les experts intéressés et des représentants du conseil de fondation. Tout cela a demandé un travail considérable. L'Association pour la restauration totale de la basilique et son comité, représentés dans ces commissions, ont été tenus régulièrement au courant de l'avancement des travaux et de leur coût.

En quoi a consisté cette deuxième étape, qui a débuté en août 1998? Il s'est agi de la restauration de l'enveloppe extérieure de l'édifice. Il était indispensable d'assurer l'assainissement du bâtiment, en commençant par refaire la canalisation sur tout le pourtour de la basilique. Le crépi des façades, dont la saleté et la noirceur donnaient une impression peu engageante, a fait l'objet d'expertises par les services compétents des Ecoles polytechniques fédérales de Lausanne et de Zurich. Alors que le projet prévoyait le remplacement de ce crépi, les experts ont proposé de le conserver, de le laver et de le revêtir d'un badigeon de couleur claire. Ce qui a été fait, chacun étant conscient que les taches noires, dues à la présence de sels et à la pollution, pourront réapparaître.

D'importants travaux de remplacement et de ravalement de la pierre naturelle ont été exécutés et seules ont été changées les pierres qui devaient l'être absolument. La toiture a été entièrement retenue et le maximum d'anciennes tuiles a été réutilisé. De même, il a fallu refaire la couverture de la flèche du clocher et restaurer la croix et le coq qui avait été troué de part en part! La charpente a été assainie et le Service archéologique cantonal a fait procéder à la datation des éléments de cette charpente par une expertise dendrochronologique.

Les vitraux de la nef, dont l'intérêt a été relevé par M. Trümpler, directeur du Musée du vitrail de Romont, ont été nettoyés et restaurés par les soins du maître verrier Michel Eltschinger. Ils ont été trouvés, au demeurant, en relativement bon état. Tous les vitraux ont été munis d'une verrière de protection.

Les quatre cloches ont fait elles aussi l'objet d'un examen par M. Eric Brottier, technicien-conseil auprès du Ministère français de la culture. Ces cloches datent du XV^e siècle et représentent une richesse du point de vue culturel. Elles ont été trouvées dans un état plutôt satisfaisant. Elles ont néanmoins dû recevoir les soins nécessaires, comme aussi leur châssis et le moteur de mise en volée. Une nouvelle horloge avec commande de mise à l'heure automatique, qui contient le programme des types de sonnerie et

leur horaire, a été installée. L'expert, M. Brottier, suggère que, pour économiser les cloches anciennes qui méritent le plus grand respect, de nouvelles cloches prennent place dans le clocher où l'espace nécessaire existe. La suggestion est intéressante, mais il s'agit-là de «musique d'avenir».

Le portique Sud se trouvait dans un grave état de délabrement. Il a été entièrement restauré. Une colonne a été remplacée et l'autre «ceinturée». De même ont été remplacés les socles des colonnes. Le portail a été traité en atelier.

Pour terminer cet aperçu des travaux exécutés, il faut mentionner la restauration du cadran solaire. C'est sur le clocher de Notre-Dame qu'est apparu, au XV^e siècle, le premier cadran solaire. Il importait donc de maintenir ce témoin du passé, pas celui d'origine, bien sûr, mais l'un de ses successeurs. Cela a été fait de très belle manière, en respectant consciencieusement le modèle du cadran existant.

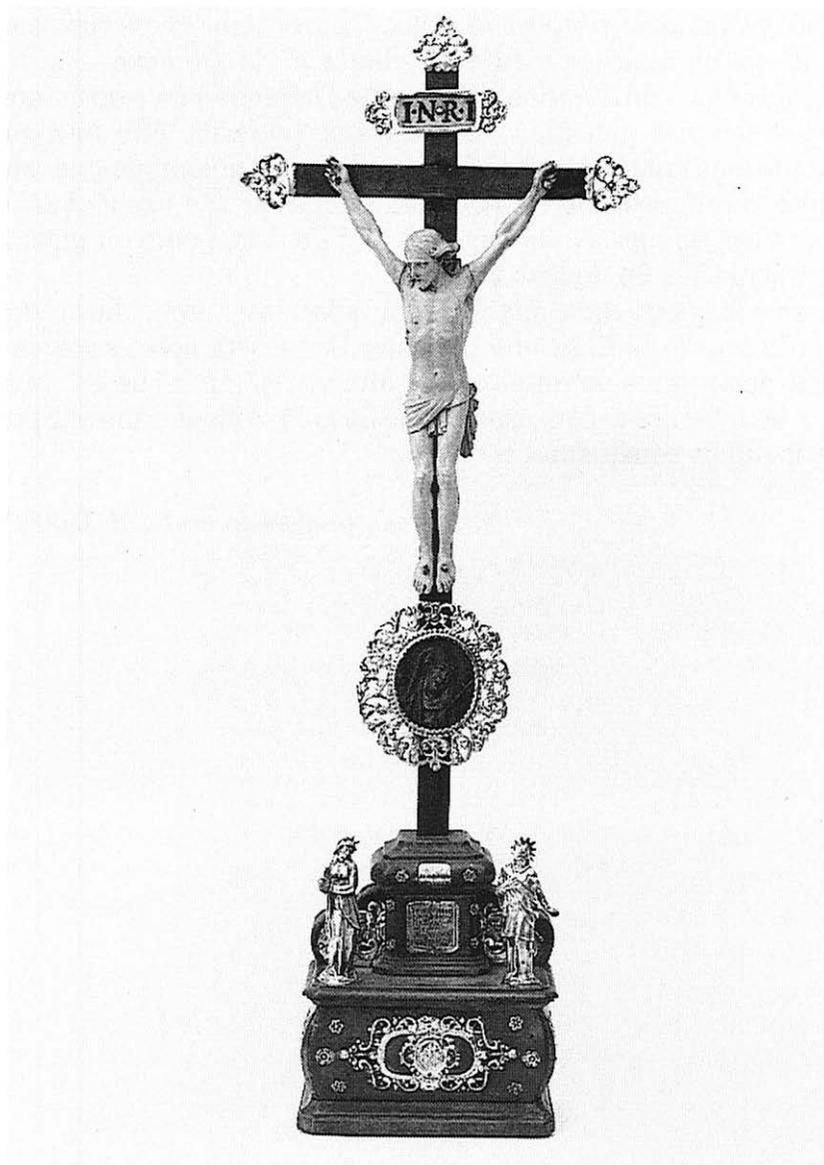
Tous ces travaux importants ont rendu nécessaires des mesures de protection contre l'incendie, par l'installation d'un système de détection et d'alarme.

Question importante: combien ont coûté ces travaux et comment ont-ils été payés? La facture s'est élevée à 2 millions et demi de francs. Tout a été payé sans qu'il ait été nécessaire de recourir à un emprunt, dont les charges ne seraient pas supportables. Le conseil de fondation de la basilique, en sa qualité de maître de l'ouvrage, a tenu à n'ordonner les travaux qu'au moment où leur financement était assuré. Cela a été possible grâce aux subventions de la Confédération, de l'Etat et de la Ville de Fribourg, grâce à la Loterie Romande qui a fourni une importante contribution de 200 000 francs au titre d'aide à la conservation des monuments historiques, grâce aussi à de très généreux donateurs, grands ou plus modestes, grâce enfin à l'Association pour la restauration totale de la basilique, dont l'apport, à ce jour, atteint la somme considérable de 1 255 000 francs, ceci pour les deux étapes exécutées. A toutes celles et à tous ceux qui contribuent à l'œuvre de restauration que nous avons dû entreprendre, le conseil de fondation de la basilique adresse un merci très chaleureux.

Il faut maintenant songer à la suite... La troisième étape consistera en la restauration extérieure du chœur et de l'annexe – en très mauvais état – qui contient la sacristie, laquelle sera restructurée, et les services généraux. Les travaux pourront être entrepris lorsque leur financement sera assuré, lorsque, notamment, les subventions promises par les pouvoirs publics et non encore versées auront été perçues. Nous espérons tout de même pouvoir entamer cette étape à la fin de l'été 2001.

Quant à la quatrième étape, la restauration intérieure, elle couronnera le tout et la Basilique de Notre-Dame sera enfin redevenue digne de sa sainte patronne et du culte marial qui lui est dû. Mais, d'ici-là, il faudra encore, avec l'aide de la Providence, faire appel à beaucoup de générosités.

R. Barras, président du conseil de fondation



Croix d'autel à monnaies obsidionales, entre 1641 et 1645, noyer sculpté, ivoire (Christ) et argent (appliques), hauteur 72,5 cm.

Une croix d'autel témoin de l'histoire

La croix d'autel à monnaies dites obsidionales, réalisée entre 1641 et 1645, constitue, avec l'ostensoir de Johann Nüwenmeister (vers 1647) que nous avons publié dans le n° 8 (décembre 1995) des «Nouvelles de la Basilique», l'un des objets liturgiques du XVII^e siècle les plus importants du trésor de la basilique Notre-Dame. Composé d'éléments de provenance diverse et de qualité artistique moyenne, elle se distingue par contre comme un témoin historique rare du siège de la ville d'Aire, en Artois, auxquels participèrent les soldats suisses au service de France. Portant les armes du Clergé de Notre-Dame et du recteur Jean Julliard, la croix permet d'évoquer la personnalité de ce commanditaire et de rappeler la dédicace du maître-autel au XVII^e siècle, sur lequel elle se trouvait probablement. Cette croix fut étudiée pour la première fois et reproduite par François Pahud dans *Fribourg artistique* en 1901.

En noyer sculpté, le socle et la croix proprement dite, portant un Christ en ivoire, se trouvent pourvus de plusieurs éléments appliqués, en argent. Sur la partie inférieure du socle se place tout d'abord une applique, encore maniériste par certains détails, aux armes du Clergé de Notre-Dame et du recteur Julliard. Sur cette partie du socle se dressent deux figures, en argent fondu, de la Vierge et de saint Jean l'Évangéliste. Sur l'élément où est fixée la croix, les deux plaques portant des inscriptions sont les monnaies dites obsidionales. Sur la petite est inscrit PHILIII / REX / PATER / PATRIAE / ARIA OBS(ESSA) / 1641.II; tandis que sur la grande LVD XIII / REX PIVS / IVSTVS / INVICT(V)S. / ARIA VNO A(NNO) / BIS OBSES(SA). / 16(4)1. En outre, les deux moitiés d'une figure d'ange, ajourées, ont été appliquées de part et d'autre de l'élément soutenant la croix. Sur sa hampe, un médaillon représentant la Vierge de Douleur est peint à l'huile sur cuivre et doté

d'un cadre ajouré également en argent. Différentes appliques décorent l'objet ou terminent les bras de la croix. Aucun de tous ces éléments en argent ne porte de poinçon. La hauteur totale de l'objet est de 72,5 cm et celle du Christ de 29,5 cm.

Les deux plaques du socle de la croix, qui ne sont donc ni des médailles ni des jetons, sont des monnaies d'une nature particulière, que l'on frappait à l'occasion d'un siège (*obsidio*) et qui n'avaient cours que dans ces circonstances. Elles permettaient de suppléer au défaut de numéraire dans les villes assiégées. Le siège levé, on échangeait ces pièces contre de la monnaie courante du

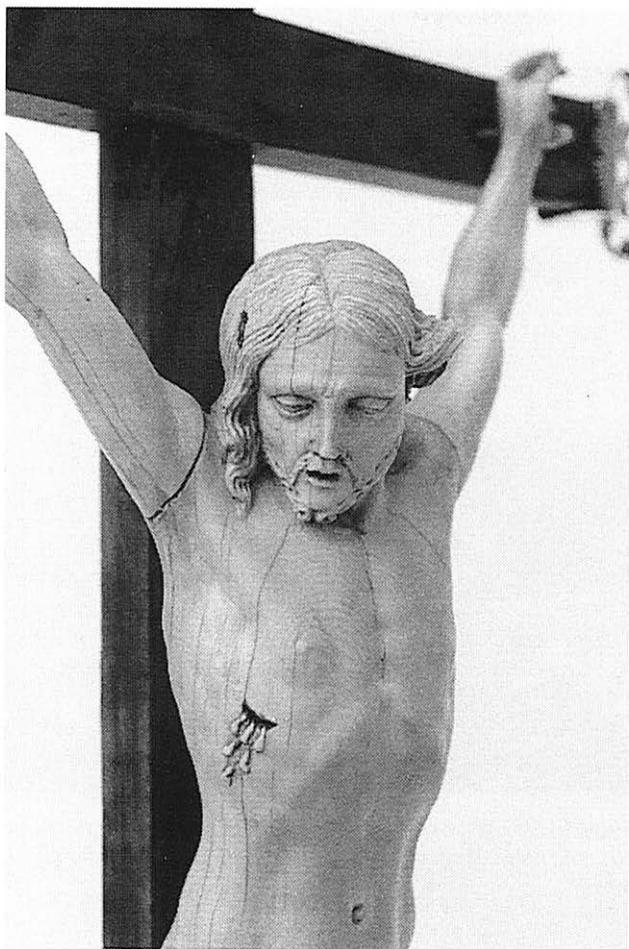


Monnaie obsidionale, commémorant le second siège d'Aire, 1641, argent (sur la partie supérieure du socle).



Applique aux armes du Clergé de Notre-Dame et du recteur Jean Julliard, entre 1641 et 1645, argent (sur la partie inférieure du socle).

souverain, sur la base d'une valeur déterminée par les différentes parties représentées. Grossièrement réalisées, ces monnaies, de formes variées, étaient fabriquées dans des matériaux divers, selon la disponibilité. Ces pièces étant fondues après leur remboursement, rares sont celles qui ont subsisté. Les deux monnaies de la croix de Fribourg furent frappées en 1641 à l'occasion de deux sièges de la ville d'Aire, sur la Lys, en Artois (dans l'actuel département du Pas-de-Calais).



*Détail du Christ,
2^e quart du XVII^e siècle probablement, ivoire.*

La plus petite monnaie, qui mentionne Philippe IV, roi d'Espagne, comme père de la patrie, fut l'une de celles frappées à l'occasion du premier siège, commencé le 19 mai et terminé le 16 juillet 1641. Les Espagnols défendaient alors la place contre les troupes fran-

çaises, conduites par le célèbre maréchal de La Meilleraye, dans lesquelles servaient des soldats suisses. La victoire française qui conclut le siège fut de courte durée, car les Espagnols contre-attaquèrent le 10 août déjà. Ce terrible siège se prolongea jusqu'au 7 décembre. Les Français firent alors frapper monnaie, au nom de leur roi, Louis XIII, «pieux, juste et invincible». Il s'agit de la grande pièce placée au-dessous de la première. La victoire fut espagnole cette fois-ci (la ville fut cédée à la France lors du traité d'Utrecht en 1710). Selon l'histoire militaire des Suisses au service de France du baron de Zurlauben (Paris, 1752), le colonel



Statuette de saint Jean l'Évangéliste, 2^e quart du XVII^e siècle probablement, argent fondu, hauteur 9,2 cm.

Wolfgang de Greder, de Soleure, fit monnayer son argenterie pour payer son régiment. Il mourut le 17 octobre; plusieurs de ses capitaines fribourgeois s'illustrèrent au cours de ce siège mémorable, notamment Jost Brunisholz et Jean-Nicolas de Gléresse, qui survécurent. De retour à Fribourg, l'un d'eux a peut-être offert ces monnaies à l'église Notre-Dame comme ex-voto. En tout état de cause, la croix porte sur l'applique inférieure, outre les armes du Clergé de Notre-Dame, celles de Jean Julliard, ancien jésuite, recteur de Notre-Dame de 1634 à sa mort en 1645. Il fit sans doute exécuter la présente croix afin de conserver précieusement les monnaies offertes à l'église, et y apposa ses armes. François Pahud a pensé que les monnaies furent ajoutées par la suite. Nous pensons toutefois que l'origine diverse des éléments de cette croix explique plus probablement l'aspect hétérogène de l'objet. Le Christ, trop grand, est une pièce importée d'Allemagne du Sud probablement, de même que les statuettes de la Vierge et de saint Jean, en argent fondu. On en retrouve d'identiques sur la châsse de saint Liborius du Musée diocésain de Paderborn, exécutées par l'orfèvre Hans Krako en 1625-1627, probablement d'après des modèles de Heinrich Gröninger, sculpteur du dôme de cette ville. L'orfèvre a pu se servir de pièces fondues en Allemagne du Sud d'après les modèles de ce sculpteur.

Enfin, le médaillon peint, représentant une Vierge de Douleur, donne un indice au sujet de l'utilisation de la croix d'autel. Elle fut probablement confectionnée pour le maître-autel, consacré à Notre-Dame de Compassion de 1611 à 1709, date à laquelle la dédicace fut transférée, jusqu'en 1784, sur le premier autel latéral de droite.

On rappellera encore que la présente croix n'est pas le seul objet que l'on puisse rattacher à la personnalité de Jean Julliard. Le trésor conserve aussi son calice personnel, réalisé par Adam Clauser vers 1630, probablement offert par sa mère et sa sœur, alors qu'il était encore membre de la Compagnie de Jésus, et qu'il utilisa comme chanoine (dès 1633) puis comme recteur de Notre-Dame. Le calice fut probablement légué à la sacristie de l'église.

Bibliographie:

François PAHUD, «Croix et monnaies obsidionales», *Fribourg artistique*, 12 (1901), pl. XX.

Marcel STRUB, *Les monuments d'art et d'histoire du canton de Fribourg*, t. II, «La ville de Fribourg», Bâle, 1956, p. 194.

Ivan ANDREY, Marc-Henri JORDAN, Aloys LAUPER, Recensement du patrimoine religieux de la Basilique Notre-Dame de Fribourg, *Recensement du patrimoine religieux du canton de Fribourg*, 1996, n° 8 (calice du recteur Julliard) et n° 46 (croix d'autel).

Marc-Henri Jordan
Rédacteur au Recensement
des biens culturels meubles

Les photographies des illustrations de ce cahier ont été mises à disposition par le Service cantonal des biens culturels.

